

Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

numéro 13

JANVIER
2024

www.cchautesarthealpesmancelles.fr



p.06

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE
LE GASSEAU RASSEMBLE TOUS LES PUBLICS

p.9

HEBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

Un nouveau dispositif pour
les jeunes et les entrepreneurs

p.13

GESTION DES DÉCHETS

La redevance reste
inchangée pour
les particuliers

p.14

ÉQUIPEMENTS

Rénovation programmée
de la couverture du gymnase
de Fresnay-sur-Sarthe



Philippe Martin

Président de la Communauté de communes
Haute Sarthe Alpes Mancelles
Maire de Bourg-le-Roi



De nouveaux investissements pour l'avenir

Alors que nous sommes entrés dans la deuxième partie de ce mandat 2020-2026, la communauté de communes continue à investir pour renforcer l'attractivité du territoire et favoriser le développement de nos communes.

À compter de cette année 2024, nous allons engager et commencer à concrétiser d'importants projets sur lesquels nous travaillons depuis plusieurs années. Ceux-ci ont vocation à renforcer les services à la population, améliorer le cadre de vie de tous les habitants, mais aussi encourager l'arrivée de nouveaux ménages et entreprises.

Lancement en 2024 de la construction de la gendarmerie

La construction de la nouvelle gendarmerie à Fresnay-sur-Sarthe, financée par la communauté de communes, avec le soutien de l'État et de la Région, devrait démarrer au cours de l'année. Le permis de construire sera prochainement déposé. Cet équipement offrira de meilleures conditions de travail aux gendarmes, les incitant à s'installer durablement sur le territoire avec leurs familles. Il contribuera ainsi à conforter la sécurité des habitants.

Nouveaux cabinets pour les médecins

Dans les prochains mois, la communauté de communes va également agrandir la maison médicale de Fyé, pour y créer deux cabinets dédiés aux médecins. Plus que jamais, la santé pour tous est notre priorité. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour attirer des praticiens et garantir une offre de soins répondant aux besoins des habitants. Dans ce même but, nous avons signé deux conventions avec un cabinet professionnel et une association qui ont pour mission d'accompagner l'installation de médecins généralistes et de dentistes.

Soutien au tourisme et à l'économie

L'aménagement des nouveaux locaux de l'office de tourisme, à Beaumont-sur-Sarthe, est aussi prévu pour 2024.

Porte d'entrée du territoire, ce lieu d'accueil et d'informations encouragera les visiteurs à parcourir toutes nos communes, qui regorgent de richesses patrimoniales et naturelles, ainsi que de circuits de randonnées que nous continuons à développer. Ces investissements participent au développement de notre économie, tout comme le service d'Hébergement Temporaire chez l'Habitant, que nous soutenons et qui doit aider nos entreprises à accueillir des jeunes en stage, en alternance...

Des équipements sportifs valorisés

À quelques mois de l'ouverture des Jeux Olympiques de Paris, conscients que le sport est un vecteur de lien social, qu'il porte des valeurs de solidarité, de dépassement de soi... notre volonté est d'accompagner, dans la limite de moyens financiers, les clubs du territoire et d'encourager la pratique du sport, source de santé et de bien-être. C'est pourquoi, après avoir rénové les vestiaires et sanitaires du gymnase de Beaumont-sur-Sarthe, nous allons refaire la toiture du gymnase de Fresnay-sur-Sarthe et initier une étude de faisabilité d'un complexe multi-sports à Maresché.

Des services pour tous

Notre mission est aussi de soutenir tous les habitants dans leurs démarches, notamment les plus isolés ou les plus âgés. En ce sens, nous continuons à développer les actions de France Services, ainsi que les solutions de mobilités partagées, actives ou collectives. Le Plan de Mobilité Simplifié, que nous allons voter au printemps, s'intègre dans une démarche visant à protéger notre environnement, au même titre que l'accompagnement que nous proposons pour réaliser la rénovation énergétique de son logement ou le travail que nous menons pour vous inciter à toujours mieux trier vos déchets.

Enfin, dans le souci de vous servir toujours plus efficacement tout en assurant votre sécurité et celle des personnels communautaires, nous avons équipé de vidéoprotection plusieurs de nos locaux : le bâtiment administratif du siège de la communauté de communes, les locaux de France Services, la maison médicale à Fyé, l'école musique danse théâtre...

En ces premiers jours de janvier, permettez-moi de vous souhaiter une excellente année 2024. Bonheur, réussite et santé.

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Lundi de 9h à 12h
- Du mardi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi de 9h à 12h

Magazine d'informations de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

Siège social : 2 rue Abbé Lelièvre, 72130 Fresnay-sur-Sarthe - Tel : 02 43 34 34 59 - www.cchautesarthealpesmancelles.fr
Directeur de la publication : Philippe Martin - Comité de rédaction : Fabrice Goyer-Thierry, Lea Duval, Philippe Rallu, Claudine Menon •
Coordination : Johan Vibert-Roulet, Sylvie Met-Péroi, Laura Aguilay • Textes : MC'Comm, Emmanuel Chevreuil • Crédits photos : MC'Comm, services de la communauté de communes, École de Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles, France Services, Pascal Beltrami, Gildas Corouge / Conseil départemental de la Sarthe, Karine Le Gou, Amélie Heurtaut, Philippe Martin, Freepik - Maquette et mise en page : Hastone & Ten • Impression : Imprimerie Auffret-Plessix, Mamer.

La parole à

Émeline Senan,
chargée de mission planification et réglementation



Afin de les accompagner dans la mise en place d'outils qui encadreront un aménagement du territoire cohérent et efficient, les élus communautaires ont fait le choix de créer un poste de chargé de mission planification et réglementation. Celui-ci est occupé, depuis le 1^{er} septembre, par Emeline Senan qui exerçait jusqu'alors, depuis 10 ans, la fonction de secrétaire de mairie dans une commune de la périphérie alençonnaise

Emeline Senan est originaire du Mans et titulaire d'une licence professionnelle Métiers de l'administration territoriale. Sa première mission est de travailler à la mise en place d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), à l'échelle du périmètre de la communauté de communes.

Selon la définition des pouvoirs publics, « un SCoT est un document de planification stratégique à long terme (20 ans) destiné à être le cadre de référence, sur un bassin de vie, des politiques d'urbanisme, d'aménagement du territoire, d'habitat, de mobilités, d'environnement... Il permet d'établir un projet de territoire qui anticipe notamment les conséquences du dérèglement climatique... »

Fédérer et aller sur le terrain

« J'accompagne la mise en œuvre du SCoT. Je recense et fédère les acteurs locaux pour proposer un projet collectif, original, et adapté aux enjeux locaux. Dans cette optique, je veux être à l'écoute de tous les publics, sur le terrain, en apportant une vision

globale et technique, explique Emeline Senan. Dès cet automne, j'ai commencé par identifier toutes les personnes et structures qui devront être associées à cette démarche. Puis, j'ai rédigé l'appel d'offres qui doit nous permettre de choisir un cabinet d'études chargé de rédiger le SCoT au côté des élus. Désormais, je souhaite aller à la rencontre des maires et des secrétaires de mairie. Ceux-ci doivent être particulièrement attentifs à la consommation de l'espace, imposée par l'État. »

En parallèle, Emeline Senan a la responsabilité de faire respecter les règles de sécurité au sein des bâtiments communautaires recevant du public, de piloter les commissions de contrôle et d'assurer le suivi des sinistres.

« C'est un travail d'une grande intensité intellectuelle et très polyvalent ; ce qui correspond bien à ce que je souhaitais en candidatant. De plus, j'apprécie de pouvoir travailler en milieu rural », confie la chargée de mission, qui s'appuie quotidiennement sur l'expérience acquise dans son précédent emploi « qui me permet d'avoir les bons repères. »

Les élus restent vigilants, malgré des dépenses maîtrisées

Au cours de l'année 2023, la communauté de communes a réussi à maîtriser ses dépenses de fonctionnement, malgré la hausse continue des coûts de l'énergie et des matériaux, ainsi que l'augmentation imposée de certains salaires, pour cause d'inflation. « Nous sommes restés très vigilants et

avons, sans cesse, veillé à limiter nos charges. De même, un important travail a été réalisé, en collaboration avec le Trésor Public, pour recouvrer les impayés des redevances d'enlèvement des ordures ménagères, explique Jean-Pierre Frimont, vice-président en charge des finances. Cependant, nous restons très prudents pour 2024. »



À Rouessé-Fontaine, l'usine de méthanisation a démarré sa production

Sur un terrain acheté à la communauté de communes et situé à proximité de la sortie d'autoroute de Rouessé-Fontaine, la société Fontaine Agrigaz a lancé son activité en cette fin d'année 2023. Fondée par 25 agriculteurs du territoire, cette entreprise produit du gaz naturel, à partir des effluents d'animaux ou des Cultures Intermédiaires à Vocation Énergétique (CIVE). C'est la plus importante usine de méthanisation du département.

« Dès 2013, un investisseur avait montré son intérêt pour ce site, qui est proche d'une importante canalisation de gaz. Puis, notre groupement d'agriculteurs a repris le projet en 2015, d'abord sous forme associative, avant de créer la SAS Fontaine Agrigaz en 2019. Après 18 mois de travaux, l'activité est aujourd'hui lancée, explique Gilles Tronchet, dirigeant de Fontaine Agrigaz et exploitant agricole à Chérancé. Le nom de la SAS fait référence à la commune de Rouessé-Fontaine. »



La consommation de 3 500 habitants

Au cours des prochains mois, l'usine va progressivement atteindre son rythme de croisière pour produire, tout au long de l'année, l'équivalent de la consommation de gaz de 3 500 habitants. « Nous allons traiter, par an, 43 000 tonnes de lisier et de fumier issus des effluents de porcs, bovins, volailles et chevaux », poursuit Gilles Tronchet. Cette "matière première" naturelle est récupérée directement chez les agriculteurs, stockées sur le site, puis broyée et chauffée dans le méthaniseur, dont le volume est de 8 000 m³. Cette chaleur produit du méthane, qui est converti en biogaz, puis directement injecté dans le réseau et exploité par un fournisseur d'énergie. « Plus le fumier est frais, plus il produit de gaz. C'est pourquoi, notre dispositif fonctionne en continu », précise le dirigeant de Fontaine Agrigaz, soulignant que chaque étape fait l'objet d'un contrôle très strict. En outre, le bâtiment de stockage est recouvert de panneaux photovoltaïques qui assurent l'autoconsommation en électricité du site.



Un projet de territoire

Ce système de production d'énergie renouvelable, à partir d'un écosystème naturel, présente l'intérêt de recycler les déjections animales. Il facilite aussi le quotidien des agriculteurs en réduisant leur volume de stockage de fumier ou de lisier pour mieux répondre aux normes, et contribue à réduire les émissions de CO₂ en mutualisant le transport de ces effluents. « C'est un véritable projet de territoire, affirme Gilles Tronchet, rappelant que les exploitants agricoles réunis dans cette entreprise sont tous installés dans un rayon de 8km autour de l'usine de méthanisation. Nous regroupons des agriculteurs dont les exploitations sont de tailles très diverses, auxquels nous permettons d'accéder à la méthanisation. »

Dans cet esprit, pour financer leur projet, les associés ont pris l'initiative de faire appel au financement participatif, qui leur a permis de collecter la somme de 300 000 €. « Nous avons aussi bénéficié du soutien financier de l'ADEME pour 600 000 €



de la Région des Pays de la Loire, à hauteur de 558 000 €, et du Conseil départemental, à hauteur de 10 000 €. Au total, cette unité représente un investissement de 11 millions d'euros, dont le seuil de rentabilité doit être atteint au bout de 8 ans de production », détaille le responsable de l'entreprise, qui va créer entre 4 et 5 emplois. Pour sa part, la communauté de communes a accompagné le projet.



Une micro-crèche sur la zone de la Pitoisière



La micro-crèche "Terre d'éveil" a ouvert ses portes le 28 août 2023 sur la zone d'activités intercommunale de la Pitoisière 2, à Maresché. Dirigée par Amélie Heurtaut, elle peut accueillir, chaque jour, jusqu'à 12 enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans. Déjà, la structure emploie trois professionnelles de la petite enfance (deux éducatrices de jeunes enfants et une titulaire d'un CAP Petite enfance). Une quatrième salariée, à mi-temps, va compléter l'équipe en février.

« Après avoir travaillé 10 ans au multi-accueil de Sillé-le-Guillaume, j'ai souhaité évoluer professionnellement en me lançant dans la création de cette micro-crèche, explique Amélie Heurtaut. Je souhaitais m'installer hors d'un centre-ville, notamment pour ne pas concurrencer les assistantes maternelles. C'est pourquoi, ce terrain de la Pitoisière, que j'ai acheté à la communauté de communes, après des échanges constructifs avec plusieurs élus, m'a immédiatement séduit. Celui-ci présente aussi l'avantage d'être proche

d'un axe routier important ; ce qui permet aux parents de nous confier aisément leurs enfants lorsqu'ils se rendent au travail. Ici, nous sommes au calme, dans un espace sécurisé et entourés d'animaux. Cet environnement plaît beaucoup aux enfants. »

Dans le même esprit, le bâtiment a été spécifiquement conçu et construit pour accueillir les petits dans les meilleures conditions possibles. Celui-ci comprend une grande salle de jeux de 56 m², trois chambres, une salle pour le change et une cuisine. « Nos repas sont livrés par un prestataire de Beaumont-sur-Sarthe », précise la responsable de la micro-crèche. Celle-ci échange aussi régulièrement avec sa collègue qui a créé, à Fresnay-sur-Sarthe, rue de Spilsby, la micro-crèche "Les Lucioles". « À l'évidence, nos structures répondent à un besoin de services d'accueil collectif pour les enfants sur le territoire. »

Terre d'éveil

Tel 07.57.42.90.53

 Micro-crèche Terre D'éveil Maresché
microcreche72170@gmail.com



Vente de terrains

La communauté de communes dispose de terrains à vendre à destination des entreprises, sur les zones intercommunales d'activités de La Promenade (Saint-Ouen-de-Mimbré), La Pitoisière 2 (Maresché), à Bérus et Rouessé-Fontaine (en sortie de l'autoroute). Le prix d'achat de ces terrains a récemment été fixé à 9 € HT le m². Ce montant reste quelque peu inférieur aux tarifs pratiqués sur le marché. Il s'applique également aux autres terrains constructibles à vocation économique appartenant à la communauté de communes.

AVIS FAVORABLE pour le parc photovoltaïque du Gué Ory à Sougé le Ganelon

Suite à l'enquête publique, le projet de parc photovoltaïque au sol (4932 Mwh / an), qui devrait être aménagé sur un terrain de 4,6 ha classé à vocation industrielle sur la zone intercommunale d'activité du Gué Ory, a reçu un avis favorable. Le permis de construire devrait être déposé au premier semestre 2024 pour un lancement des travaux envisagé au second semestre 2025. La réunion publique, organisée à l'initiative de la municipalité de Sougé-le-Ganelon, a été peu fréquentée. Cette opération participe à la production d'énergie décarbonée.



ASSOCIATIONS

Dotation aux associations culturelles et sportives

Mardi 19 septembre 2023, les élus de la communauté de communes ont remis leurs dotations annuelles 2023 aux responsables des associations culturelles et sportives du territoire.

Comme l'ont rappelé le président de la communauté de communes, Philippe Martin, et les vice-présidents Philippe Rallu et Fabrice Goyer-Thierry : « Ces dotations sont calculées selon des critères précis. Pour les associations sportives, nous privilégions notamment le nombre de jeunes licenciés, le recrutement de formateurs professionnels. L'utilisation des équipements communautaires est également prise en compte. Pour les associations culturelles, nous accordons une attention particulière au rayonnement intercommunal et au nombre de manifestations proposées. »

EN CHIFFRES

45 733 €

attribués à 21 associations
sportives

12 000 €

attribués à 26 associations
culturelles



Le Gasseau rassemble tous les publics

À nouveau, au cours de cette saison estivale 2023, le domaine intercommunal du Gasseau a séduit de nombreux publics, jeunes et adultes, habitants du territoire et touristes.

Ainsi, chaque concert des "Beaux dimanches après-midi" a accueilli plusieurs centaines de spectateurs, tandis que les expositions ont fait le plein de visiteurs, tout comme les visites thématiques du jardin. De même, la boutique café-nature a vu son chiffre d'affaires augmenter significativement. Celle-ci a encore élargi son offre, intégrant, avec succès, les produits de 8 artisans supplémentaires : créateurs de bijoux, de cartes et de tee-shirt, de sacs, de terrines ou encore producteurs de miel, de confitures, de sirops, de condiments...



Les infrastructures sportives proposées sur le domaine ont également fait le plein. De plus en plus, le Gasseau est le lieu de passage obligé des randonneurs pédestres (4 sentiers sont au départ du site) et cyclistes (avec l'aire de services et de repos aménagée sur le parcours de "La Vélobuissonnière" qui relie Alençon à l'Anjou en passant par les

Le Grand Tour du Domaine, une nouvelle attraction pour 2024

Le sentier d'interprétation appelé "Le Grand Tour du Domaine" sera pleinement opérationnel pour le printemps 2024. Aménagé en partenariat avec le Parc naturel régional Normandie Maine - Géoparc Unesco sur 2,7 km, celui-ci permettra aux randonneurs d'explorer une partie du domaine du Gasseau jusqu'alors peu fréquentée, notamment les hauteurs boisées du site.

« Le long du parcours, particulièrement adapté aux visites scolaires et aux familles, des stations aménagées, incluant des panneaux pédagogiques très documentés, permettront de faire une pause pour prendre le temps de s'informer et de mieux comprendre l'évolution, au fil des siècles, de la nature et des paysages environnants (prairies, ruisseaux, vallées, forêts, roches, géologie et activités agricoles...) », explique Philippe Rallu, premier vice-président en charge du développement touristique. De même, des œuvres artistiques vont être exposées en divers endroits.



© Pascal Beltrami

Alpes Mancelles). Les 3 nouveaux circuits de trail, initiés par le Conseil départemental de la Sarthe, viennent encore renforcer cette évolution.

Les prestataires exerçant leurs activités sur le site sont aussi satisfaits de cette saison. Le foyer rural des Alpes Mancelles, qui gère le parc accrobranches et les descentes de la Sarthe en canoë, souligne notamment le succès rencontré par le parcours de Disc-golf, en accès libre, qui a doublé son nombre de participants pour sa deuxième saison. Celui-ci est tout particulièrement apprécié par les scolaires. L'équipe de La Maison du Gasseau, l'hôtel-gîte-restaurant, se réjouit aussi de l'affluence qu'a de nouveau connu le salon du bien-être, qui s'impose, en septembre, comme le rendez-vous incontournable de fin de saison.

Dès maintenant, élus communautaires, agents et prestataires du domaine préparent la prochaine saison. Celle-ci devrait encore attirer plus de visiteurs, grâce au sentier d'interprétation du "Grand Tour du domaine", imaginé avec le Parc naturel régional Normandie Maine, qui a déjà été arpenté par des premiers promeneurs enthousiastes.



Photo de M. Migniau

LA SAISON DU GASSEAU

EN CHIFFRES

2 849

visiteurs à l'exposition "Regards" de l'artiste mancelle Kar Le Gou

Près de 6 mois

de présence dans le pigeonnier pour l'exposition consacrée au photographe fresnois des pilotes automobiles, Maurice Migniau

Près de 3000

spectateurs sur l'ensemble des 9 concerts des Beaux dimanches après-midi

Près de 500

usagers sur le parcours de Disc-golf

Près de 14 000

entrées pour le parc aventures du Gasseau et les descentes en canoë

LE PARC NATUREL RÉGIONAL NORMANDIE MAINE reconnu au niveau mondial

Le Parc naturel régional Normandie Maine, qui couvre une partie du périmètre de la communauté de communes, a été retenu pour rejoindre le réseau des Géoparc mondiaux Unesco. L'obtention de ce label va contribuer à renforcer la visibilité et l'attractivité des Alpes Mancelles et de la Haute Sarthe, favorisant le développement économique local. C'est une belle reconnaissance de notre patrimoine naturel et culturel, qui s'inscrit dans une volonté de construire un territoire résilient au changement climatique et protecteur de la biodiversité.



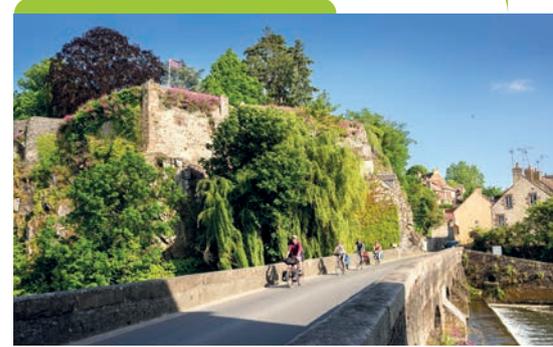
Des circuits VTT balisés sur tout le territoire

Les circuits de randonnées, de trail, de VTT, de cyclotourisme ou équestres, sont de plus en plus prisés par les habitants et par les touristes. Incontestablement, ils sont un atout pour l'attractivité du territoire et c'est pourquoi la communauté de communes investit chaque année dans leur développement et leur entretien.

Douze circuits dédiés au VTT sont ainsi aménagés et balisés sur le territoire. Deux d'entre eux, situés dans le secteur de Ségrie, Saint-Christophe-du-Jambet, Vernie, Assé-le-Riboul, Le Tronchet, et représentant chacun 25 km de parcours, vont faire l'objet d'une remise à jour complète de leur signalétique, devenue obsolète. De plus, la communauté de communes a passé une convention avec l'association locale "Les fous du vélo", qui sera chargée d'assurer une veille de l'état des chemins et de leur balisage. « Cette association devra nous rendre un rapport annuel et recevra, en contrepartie, une dotation », précise Philippe Rallu, rappelant que la communauté de communes a déjà mis en place, depuis plusieurs années, un dispositif similaire avec l'association Sarthe Gasseau pour les circuits des Alpes Mancelles.

Trois circuits de trail à Saint-Léonard-des-Bois

Le Conseil départemental de la Sarthe encourage le développement de la pratique du trail, sport de course à pied tout terrain, qui se pratique le plus souvent dans des sites naturels escarpés. Naturellement, le Département a choisi notre territoire pour accueillir trois nouveaux circuits de 6, 13 et 19 km, praticables pour coureurs de tous niveaux et de tous âges. Ces parcours ont été tracés pour faire découvrir les plus beaux endroits de Saint-Léonard-des-Bois et des Alpes Mancelles, des bords de Sarthe à la butte de Narbonne en passant par le domaine du Gasseau et le parc animalier municipal. La collectivité départementale a pris en charge le financement de la signalétique, dont l'entretien est assuré par l'association France Parkinson.



© Pascal Beltrami



© Gildas Corouge

La communauté de communes soutient pleinement cet investissement qui renforce l'attractivité du Gasseau et, plus globalement, du territoire communautaire.

UN SOUTIEN FINANCIER RENOUVELÉ à l'Office de Tourisme

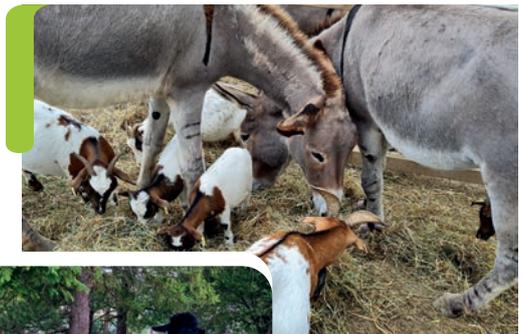
La communauté de communes vient de renouveler, pour 3 ans, la convention qui la lie à l'Office de Tourisme des Alpes Mancelles (classé en catégorie 2). Par cet accord, les élus communautaires se sont engagés à augmenter progressivement (de 8% la première année, puis de 4% les deux années suivantes) la subvention de fonctionnement qu'ils accordent à l'association de l'Office de Tourisme. « Cette hausse est destinée à accompagner l'augmentation de la masse salariale à effectif constant », explique Philippe Rallu, précisant que la dotation de la communauté de communes n'avait pas augmenté depuis 2019. Ainsi la subvention annuelle de la communauté de communes passera de 153 000 € en 2023 à 178 500 € en 2026.

Dans ce même but, la communauté de communes réfléchit à la possibilité d'augmenter le taux de la taxe de séjour en 2025.

Au cours de cette année 2023, l'Office de Tourisme des Alpes Mancelles a, une nouvelle fois, vu le nombre de ses visiteurs augmenter, en particulier au point d'accueil touristique de Saint-Léonard-des-Bois. Au total, l'office a renseigné près de 5 700 personnes entre juin et septembre, dont de nombreux étrangers qui, à l'évidence, ont fait leur retour sur le territoire cet été. Responsable de la structure, Vanessa Bellier observe aussi une hausse constante du nombre de visiteurs sarthois « souhaitant redécouvrir leur territoire. »

Plus de 2 000 visiteurs au parc animalier de Bourg-le-Roi

Le parc animalier de Bourg-le-Roi a, cette année, de nouveau attiré plus de 2 000 visiteurs à la fois intrigués, amusés et séduits par les animaux qui vivent en liberté et se reproduisent sur cette motte féodale. Le parc, qui contribue à renforcer l'accueil des touristes sur le territoire communautaire, fait la part belle à des espèces menacées d'extinction comme les alpagas, les chèvres Anglo-nubiennes, les poules et coqs Cochins ou encore l'âne du Cotentin et les moutons d'Ouessant. Aujourd'hui, l'objectif des élus est d'adapter le site aux changements climatiques, pour le bien-être des animaux, en construisant de nouveaux bâtiments avec le soutien financier de la communauté de communes.





Rénovation énergétique de l'habitat 2024, une année de transition

La communauté de communes vient de prolonger d'une année sa convention pour la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique, confiée à INHARI, dont la mission est, depuis 2022, de conseiller et d'accompagner les propriétaires du territoire dans la rénovation énergétique de leur logement.

« Ce dispositif est co-financé par la communauté de communes, le Conseil Régional des Pays de la Loire et l'État (programme Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique - SARE). INHARI, opérateur habilité France Renov', a été choisi par la communauté de communes pour apporter des réponses avisées et neutres aux habitants, pour les aider à réaliser les investissements les mieux adaptés, à choisir les professionnels agréés et à mobiliser les soutiens financiers auxquels ils peuvent prétendre », résume Stéphanie Bouquet, vice-présidente en charge de l'habitat.

En 2024, l'État va mettre l'accent sur l'aide à la rénovation globale de l'habitat. Pour sa part, la communauté de communes souhaite renforcer le soutien aux ménages les plus modestes. Dans cette perspective, les élus vont étudier la faisabilité d'une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH). « En 2025, les pouvoirs publics prévoient de mettre en place une nouvelle organisation de l'accompagnement à la rénovation énergétique. Nous allons, par conséquent, nous préparer à ces évolutions dès 2024, qui sera une année de transition en matière d'aide à l'habitat », ajoute Stéphanie Bouquet.

En Chiffres

Un premier bilan de la plateforme France Renov' d'INHARI

Entre mai 2022 et octobre 2023, la PTRE de la communauté de communes a généré:

Près de **400 actes** d'accompagnement des propriétaires dans leurs démarches de rénovation énergétique (du premier conseil au suivi des travaux), dont **72 dossiers** d'installations de pompes à chaleur et **46 dossiers** d'installation de chaudières à bois.

517 832 € de travaux engagés par les ménages ayant fait appel à la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique.

2 331 488 € d'aides de l'État mobilisées sur le territoire pour financer notamment des travaux de rénovation énergétique (source État 2022).

Les conseillers d'INHARI ont assuré **15** permanences dans les locaux de France Services à Fresnay-sur-Sarthe, recevant **76** ménages au plus près de leur habitation.



Contact

Plateforme France Renov' d'INHARI
Tel : 02 61 67 18 75
francerenov.hsam@inhari.fr

Le Plan de Mobilité Simplifié se précise



La communauté de communes a élaboré son Plan de Mobilité Simplifié. Celui-ci est désormais en phase de consultation auprès des partenaires publics (communes du territoire, communautés de communes limitrophes, Département, Région...) et des associations concernées.

Ce plan sera consultable par le public, sur le site internet et à l'accueil de la communauté de communes, du 19 février au 18 mars 2024. Chaque habitant pourra exprimer son avis.

À l'issue de cette phase de concertation, le Plan de Mobilité Simplifié sera présenté, discuté et voté en conseil communautaire au printemps.

Dès l'année 2024, des premières actions seront budgétées et engagées. Dans cette perspective, des échanges sont en cours avec les partenaires potentiels de la collectivité (État, Région, Département, intercommunalités limitrophes, SNCF...) pour déployer des synergies communes et obtenir des co-financements.

2 rue Abbé Lelièvre à Fresnay-sur-Sarthe
www.cchautesarthealpesmancelles.fr

Que prévoit le plan de mobilité simplifié ?

Le premier objectif du Plan de Mobilité Simplifié est d'encourager et de donner les moyens aux habitants de privilégier les transports actifs (vélo, marche à pied...), collectifs (train, bus...) et partagés (covoiturage, autopartage). Cette démarche doit permettre de contribuer à préserver l'environnement et aider les habitants à se déplacer plus aisément.

Le Plan de Mobilité Simplifié définit 4 objectifs qui seront déclinés à travers 18 actions :

- faciliter l'accès aux gares pour tous les usagers ;
- relier les communes aux pôles structurants de la communauté de communes (Fresnay-sur-Sarthe, Beaumont-sur-Sarthe et Sougé-le-Ganelon) ;
- développer les mobilités moins carbonées ;
- informer, communiquer, animer.

Une information complète sur les actions de mobilité sera communiquée dans le prochain journal communautaire de juillet 2024.



Contrat prolongé pour Valentine Fauvarque

Les élus communautaires ont choisi de prolonger, pour un an, le contrat de travail de Valentine Fauvarque qui a été recrutée en 2022 au poste de chargée de mission Mobilités. Celle-ci va accompagner le lancement des premières actions, poursuivre la concertation et animer le Plan de Mobilité Simplifié. Le poste est financé pour partie par l'État (15 000 € par an) dans le cadre du dispositif Volontaire Territorial en Administration.



Rejoignez le Comité des partenaires Mobilité de la communauté de communes !

Vous souhaitez faire partager votre expérience et apporter votre réflexion sur le devenir des mobilités sur le territoire communautaire ?

Inscrivez-vous auprès de la communauté de communes pour intégrer le Comité des partenaires Mobilité. Celui-ci, composé d'acteurs locaux, est régulièrement consulté par les élus qui ont la volonté de rester toujours à l'écoute des habitants.

Vous pouvez candidater auprès de la communauté de communes par mail à l'adresse contact@cchautesarthealpesmancelles.fr ou par courrier 2 rue Abbé Lelièvre, 72130 Fresnay-sur-Sarthe

De nouvelles exigences pour de nouveaux marchés



En poste depuis le printemps dernier, le nouveau vice-président en charge de la voirie, Georges Pavard, a rapidement pris ses marques, s'attachant à être dès que possible sur le terrain et à répondre aux attentes et aux interrogations de ses collègues élus.

« Ensemble, nous finalisons le renouvellement des marchés de voirie, qui sont arrivés à échéance fin 2023. Ma volonté est d'être à l'écoute de tous les élus et techniciens des communes, pour nous améliorer en tenant compte des expériences de chacun et, bien évidemment, en respectant un cadre budgétaire contraint, explique Georges Pavard. Dans cet esprit de dialogue et d'échanges, après l'organisation d'une conférence des maires, nous avons adapté les règlements de consultation. Tout en nous inscrivant dans la continuité de ce qui a été réalisé depuis le début du mandat, nous voulons notamment que les calendriers d'interventions nous soient communiqués plus en amont par les prestataires, et soient respectés, afin que chaque commune puisse mieux s'organiser. Nous serons aussi plus exigeants sur la signalisation des travaux. Nous sommes

également tenus de retarder les tailles de haies, afin de respecter les périodes de nidification des oiseaux édictées par le cadre légal. »

Dans ce cadre, les élus et techniciens de la communauté de communes préparent le programme des travaux pour 2024, en collaboration avec les maires, adjoints et délégués à la voirie du territoire. « Notre priorité est d'achever le programme qui avait été établi en 2023, mais qui n'a pas pu être mené à son terme suite à la mise en liquidation judiciaire de l'entreprise qui était titulaire du marché de réfection des tapis routiers, des enduits..., affirme Georges Pavard. Nous prévoyons de planifier de nouveaux travaux, en fonction de notre budget et des besoins de chaque municipalité. »

Mesurer au plus juste les linéaires

Les techniciens de la communauté de communes ont repris leur mission consistant à mesurer l'ensemble des linéaires de voirie appartenant aux différentes communes du territoire de Haute Sarthe Alpes Mancelles. « Chaque commune bénéficie de fonds alloués à l'entretien de ses routes. Cette somme est proportionnelle à la distance totale de voirie lui appartenant. C'est pourquoi il est important que le calcul de linéaire soit le plus juste possible et qu'il soit, en ce sens, mis à jour régulièrement pour garantir l'équité de traitement entre chaque commune », explique Georges Pavard.

La communauté accompagne la construction de 11 logements sociaux à Fyé

Depuis sa création, la communauté de communes a fait le choix de prendre en charge la viabilisation de la voirie des lotissements de logements sociaux. 50 000 € sont réservés chaque année à cette compétence.

Dans ce cadre, l'intercommunalité participe aux travaux d'aménagement de voirie et de déploiement des réseaux (pluvial et assainissement) d'un nouveau lotissement de 11 logements à Fyé, que vient d'engager Sarthe Habitat, rue de la Croix des bois, face à la maison médicale. La communauté de communes prend, à sa charge, 156 000 € des 213 000 € HT budgétés pour ce chantier qui devrait s'achever au printemps. Le reste du financement est assuré par la commune qui met à profit cette opération pour viabiliser deux terrains nus destinés à la vente pour des particuliers.

« Les pavillons devraient accueillir leurs premiers occupants en 2025, précise Jean-Pierre Frimont, maire de Fyé et vice-président de la communauté de communes. Cette opération va encourager l'installation de nouvelles familles et favoriser, en particulier, le maintien des effectifs de notre école. »



Office de Tourisme de Beaumont-sur-Sarthe Travaux imminents

L'aménagement de nouveaux locaux pour l'Office de Tourisme, à Beaumont-sur-Sarthe, va démarrer au cours de ce premier semestre 2024. « La consultation des entreprises est achevée. Le montant des travaux est de 146 159 € HT », annonce Philippe Rallu. Ce nouveau bureau d'accueil devrait donc être opérationnel d'ici la fin de l'année. Il sera situé au rez-de-chaussée d'une maison du centre-ville, dont la communauté de communes a fait l'acquisition, 1 rue de la Division Leclerc, à proximité de la mairie.

Santé

Adapter les locaux à l'évolution des pratiques médicales

En coopération avec la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) du Maine, qui rassemble les professionnels de médecine du Nord-Ouest sarthois, la communauté de communes a engagé une réflexion sur l'évolution des locaux médicaux.

« Face à la pénurie de praticiens, les médecins généralistes se réorganisent pour se concentrer sur leurs missions de soignants, constate Yves Gérard, vice-président en charge de la santé. Ainsi, des assistants médicaux allègent le quotidien de certains généralistes en réalisant des tâches administratives et des actes médicaux simples pour permettre de consulter plus de patients. Les médecins pourront également déléguer le suivi des pathologies chroniques à des infirmiers en pratique avancée qui disposent de compétences médicales leur permettant de prendre des décisions en concertation avec les praticiens. Ces nouvelles pratiques nécessitent la mise à disposition de locaux complémentaires adaptés. Aujourd'hui, en concertation avec les professionnels de santé, nous réfléchissons sur l'optimisation

et le réaménagement des espaces existants, à la maison de santé de Fresnay-sur-Sarthe et au sein de la maison médicale pluridisciplinaire de Beaumont-sur-Sarthe »

Deux nouveaux cabinets à la maison médicale de Fyé

Dès l'été 2024, deux cabinets supplémentaires devraient être disponibles au sein de la maison médicale de Fyé, après la transformation de trois anciens garages d'une surface d'environ 20 m² chacun. Les travaux seront lancés début 2024.



La recherche de médecins se poursuit



L'équipe médicale exerçant à la maison de santé de Fresnay-sur-Sarthe s'est renforcée en mai avec l'arrivée du docteur Chloé Masson, qui vient de renouveler son contrat pour 2024. Aujourd'hui, les élus communautaires poursuivent activement leurs démarches pour favoriser l'installation d'autres praticiens, afin de garantir à tous les habitants une offre de soins adéquate. « Nous venons, en ce sens, de signer plusieurs conventions, avec un cabinet spécialisé pour la recherche de médecins généralistes, ainsi qu'avec une association pour attirer deux chirurgiens dentistes auxquels nous pouvons proposer un cabinet prêt à l'emploi dans la maison médicale de Fyé », affirme Yves Gérard.



SOCIAL

Actions sociales

Une volonté de maintenir les services

Les centres sociaux doivent faire face à une hausse significative, imposée par la convention collective Alisfa, de leur masse salariale.

Dans ce contexte, la communauté de communes, qui est leur premier financeur, réaffirme sa volonté de maintenir l'ensemble des actions menées par ces structures sur le territoire. « Cette augmentation, qui entre en vigueur dès 2024, doit être partagée équitablement par l'ensemble des financeurs, affirme Yves Gérard, vice-président en charge des actions sociales. Le travail de chacun des trois centres sociaux de notre territoire donne

pleinement satisfaction. Notre devoir est de les soutenir. »

Dans cet esprit, les élus communautaires participent à la finalisation du Projet social du centre social de la Haute Sarthe, basé à Oisseau-le-Petit. Ils travaillent sur ce document avec tous les personnels du site, ainsi qu'avec les usagers, les représentants d'associations et l'ensemble des acteurs locaux concernés. Ce projet sera prochainement agréé par

la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le second contributeur financier des centres sociaux.



Redevance inchangée pour les particuliers...

En 2024, le montant de la redevance sur l'enlèvement des ordures ménagères (qui comprend la totalité du service, gestion des déchèteries et traitement des déchets compris) sera maintenu au niveau de 2023 pour tous les particuliers.

À l'inverse, la communauté de communes est contrainte de relever significativement la redevance acquittée par les professionnels générant des gravats (maçons, plaquistes...). « L'enfouissement de ces déchets, qui ne sont pas recyclables, est pris en charge par la communauté de communes, explique Lea Duval, vice-présidente en charge de la gestion des déchets, rappelant que la communauté de communes a l'obligation de gérer les déchets des particuliers, mais pas ceux des professionnels. Or, la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) nous a informé que l'un de deux sites que nous utilisons pour cet enfouissement,

à Assé-le-Boisne, sera complet à moyen terme. Nous allons, par conséquent devoir concentrer ces déchets assimilés sur l'unique site de Ségrie ; ce qui générera une augmentation significative de nos frais de transports, de personnel et d'équipements. »



ENCOURAGER LE TRAITEMENT DES BIODÉCHETS

Désormais, la loi impose le tri des biodéchets (déchets de cuisine, déchets verts) à la source.

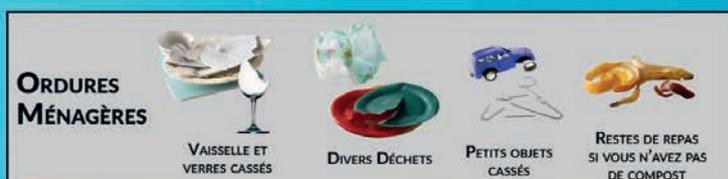
« Déjà, depuis plusieurs années, la communauté de communes fournit des composteurs individuels aux ménages volontaires, pour leur permettre de recycler ces déchets putrescibles, et s'en servir comme engrais naturel, rappelle Lea Duval. Nous allons poursuivre dans cette voie en mettant à nouveau des composteurs à disposition, pour la somme de 20 €. »



A TRIER



A JETER



* Les bouchons en plastique peuvent également être donnés aux associations locales qui en font la collecte.

* Uniquement les bouchons métalliques sont à mettre dans le conteneur jaune: plastique, métal, papier-carton

France Services Aller vers le public

L'équipe de France Services, composée de Agathe Hiron et Lauriane Poivet, multiplie les initiatives pour accompagner les habitants et être le relais entre les services publics et les acteurs locaux.

C'est dans cet esprit, que France Services a organisé ses deuxièmes portes ouvertes, le 10 octobre. « Pour cette édition, nous avons proposé une journée de rencontres entre les organismes assurant régulièrement des permanences dans nos locaux et nos partenaires du territoire : communes, centres sociaux, mission locale, structures d'insertion... », explique Stéphanie Bouquet, vice-présidente en charge de France Services. Le service social de la CAF, la Médiation Familiale, l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), Transition Pro (accompagnement des salariés en reconversion professionnelle), le CIDFF (organisme de soutien aux droits des femmes), INHARI (qui accompagne les habitants dans la rénovation énergétique de leurs logements), la conseillère numérique du Département de la Sarthe et le conciliateur de justice étaient ainsi présents. « Ces portes ouvertes, qui se sont déroulées dans une ambiance très conviviale,

ont permis à l'ensemble des participants de mieux se connaître, pour envisager de coopérer plus régulièrement. »

« Nous avons eu l'opportunité de mettre un visage sur un nom et, surtout, nous avons pu communiquer sur nos implications et actions locales respectives », résumait l'un des participants. « Désormais, nous réfléchissons à faire évoluer la formule pour répondre toujours mieux aux attentes », poursuit Agathe Hiron.

Plus que jamais, la priorité des conseillères de France Services est « d'aller vers tous les publics ». Dans cette optique, France Services est fréquemment présent dans les manifestations locales, comme ce fût le cas en 2023 au comice agricole à Cherisay ou au centre social de la Haute Sarthe à Oisseau-le-Petit, à l'occasion de la fête du centre et lors de la distribution alimentaire. « Ces déplacements nous

donnent de la visibilité auprès d'habitants qui, suite à ce premier contact, font appel à nos services », constate Agathe Hiron, qui souhaite renforcer la coopération de France Services avec la Mission locale afin de toucher plus de jeunes. C'est un public qui nous connaît mal et qui, pourtant, peut avoir besoin d'accompagnement dans les démarches administratives. »



La mission de la conseillère numérique est prolongée

Le Conseil départemental de la Sarthe, avec le soutien de l'État, vient de renouveler, pour 3 ans, les contrats des conseillers numériques qu'il a recruté et déployé sur l'ensemble du département depuis 2022.

La conseillère numérique qui officie sur le territoire de la communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles, Charlène Bossard, va continuer de se rendre dans plusieurs communes, auprès des habitants, pour les aider gratuitement à se familiariser avec l'informatique, les applications numériques et le réseau internet. À travers cette initiative, les élus du département et de la communauté de communes veulent permettre à chaque habitant d'être suffisamment autonome pour être en capacité de répondre à toutes les demandes administratives qui doivent, de plus en plus, être effectuées par internet. Dans ce cadre, la conseillère numérique travaille en collaboration avec les communes, les centres sociaux, et les établissements scolaires pour toucher un large public. Son action est complémentaire à celle de France Services.



Retrouvez le planning des permanences de la conseillère numérique sur le site de la communauté de communes : www.cchautesarthealpesmancelles.fr

Piscines communautaires

LA FRÉQUENTATION
DES PISCINES
COMMUNAUTAIRES
POUR L'ÉTÉ 2023
EN CHIFFRES

7 866 entrées

à Fresnay-sur-Sarthe

2 506 entrées

à Beaumont-sur-Sarthe



Un nouveau maître-nageur à Fresnay-sur-Sarthe

Cet été 2023 a été marqué par l'arrivée d'un nouveau maître-nageur à la piscine de Fresnay-sur-Sarthe. Celui-ci s'est rapidement intégré à l'équipe et a apprécié le site. Il sera de retour en 2024.

Une pompe à chaleur pour chauffer la piscine de Fresnay-sur-Sarthe

Afin d'améliorer le confort des usagers, tout en diminuant sa consommation énergétique, la communauté de communes a remplacé la chaudière de la piscine de Fresnay-sur-Sarthe, devenue obsolète, par une pompe à chaleur qui contribue à mieux préserver notre environnement.

Vous recherchez un job d'été ?

La communauté de communes recrute l'équipe qui assurera, à l'été 2024, la gestion et l'entretien des piscines communautaires à Fresnay-sur-Sarthe et Beaumont-sur-Sarthe. Ces postes saisonniers sont ouverts à tous les jeunes du territoire, âgés de 16 ans et plus pour les missions d'entretien et de 18 ans et plus pour les missions de régie.

Déposez votre candidature (avec CV et lettre de motivation) avant la fin du mois de février 2024, à la communauté de communes, 2 rue Abbé Lelièvre, 72130 Fresnay-sur-Sarthe ou par mail contact@cchautesarthealpesmancelles.fr.

Projet de complexe sportif à Maresché Premières étapes vers la construction

Le projet de construction d'un complexe sportif à Maresché se précise. Plusieurs étapes ont été franchies au cours de cet automne 2023.

« Notre priorité est de répondre aux besoins des associations locales. Nous devons, à la fois, remplacer l'actuelle salle de tennis de table de Maresché, qui n'offre plus le confort nécessaire au bon exercice de la pratique sportive, et alléger le planning de certains équipements belmontais qui ne peuvent plus répondre à toutes les demandes des clubs locaux, résume Fabrice Goyer-Thierry, vice-président en charge des équipements sportifs. C'est pourquoi nous envisageons de construire un équipement comprenant plusieurs salles dédiées à différents sports, ainsi que des espaces communs. Celui-ci devra être en capacité d'accueillir des compétitions. »

Dans cette perspective, une réunion a été organisée au mois de novembre en présence du président de la

communauté de communes, Philippe Martin, de Madame le maire de Maresché, Armelle Reignier, des représentants du club de tennis de table de Maresché, ainsi que des clubs de tennis et de judo de Beaumont-sur-Sarthe. « Notre objectif était d'être à l'écoute pour recenser les attentes des sportifs », explique Fabrice Goyer-Thierry.

La communauté de communes souhaite engager les premières études de faisabilité en 2024, pour une réalisation souhaitée en 2026-2027. L'investissement, qui sera défini en fonction des capacités budgétaires de la communauté de communes, devrait bénéficier du soutien financier du Conseil Régional dans le cadre du contrat Pays de la Loire 2026.

Rénovation de la couverture du gymnase de Fresnay-sur-Sarthe au programme

Après avoir rénové les vestiaires et sanitaires du gymnase de Beaumont-sur-Sarthe, la communauté de communes a prévu, pour cette année 2024, de refaire la toiture du gymnase de Fresnay-sur-Sarthe. Ces travaux bénéficieront du soutien financier de l'État et de la Région.

« L'état de la toiture de ce bâtiment ne permet plus, aux usagers, collégiens, adhérents des clubs locaux (basket, badminton, athlétisme...), de pratiquer leurs disciplines sportives dans des conditions optimales, explique Jean-Louis Clément, vice-président en charge de l'entretien des bâtiments communautaires. C'est pourquoi ces travaux sont prioritaires. Ils nécessiteront la fermeture totale du site pendant le chantier qui comprendra le désamiantage du toit, ainsi que la réfection complète de la couverture et de son isolation. »



Ecole Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles



Depuis la rentrée scolaire de septembre 2023, l'Ecole Musique Danse Théâtre (EMDT) Haute Sarthe Alpes Mancelles poursuit ses activités avec des effectifs et une équipe d'enseignants stables.

Elle continue notamment d'accompagner, pour la seconde année consécutive, l'expérience d'Orchestre à l'école, dont bénéficient 25 élèves de l'école de Vivoin. Dans ce cadre, ces jeunes se sont produits en public aux côtés des harmonies de l'EMDT et de Beaumont-sur-Sarthe, à l'occasion du traditionnel concert de la Sainte-Cécile.

Elle poursuit également ses collaborations avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Alençon, comme cela a été le cas à l'occasion du stage annuel d'instruments à vent et percussions qui, du 20 au 22 octobre 2023, a rassemblé 46 participants à la salle polyvalente de Fyé. Dans le même esprit, un stage de musique amplifiée est programmé dans les locaux du conservatoire d'Alençon en février, de même qu'en stage Guitare à Fyé les 6 et 7 avril, puis un stage de cordes à Alençon, du 20 au 22 avril.

Actrice de la vie locale, l'Ecole Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles participera de nouveau au carnaval du centre social Escale le samedi 23 mars, associant les musiciens, les danseurs et, peut-être les élèves des cours

de théâtre. L'occasion de mettre en valeur la polyvalence de l'établissement.

Venue de la Batterie-fanfare de la Police Nationale

Surtout, l'équipe de l'école prépare, en partenariat avec les associations Fresnay Arts et Festivités et les Lyres de la Haute Sarthe, la venue de la Batterie-fanfare de la Police Nationale, à Fresnay-sur-Sarthe, dimanche 27 avril à 16h. Cette troupe hautement réputée, composée d'une quarantaine de musiciens professionnels, jouant exclusivement des instruments d'ordonnance (clairon, cor naturel, trompette de cavalerie...), se produira sous le chapiteau de l'école de cirque Mimulus. À cette occasion, les élèves de l'EMDT répètent dès maintenant en ateliers. Ils assureront le préambule du concert, puis ils auront l'honneur de jouer aux côtés de la prestigieuse batterie-fanfare lors du final du concert ! « Cette expérience unique, pour laquelle chacun fait preuve d'une grande motivation, offre aux élèves l'opportunité de découvrir d'autres instruments et de s'ouvrir de nouveaux horizons », affirme Laurent Rameau-Beunache, le directeur de l'EMDT.

PORTRAIT

Florence Levoyer, Secrétaire de l'Ecole Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles et chargée de communication à la communauté de communes



Au mois d'août, Florence Levoyer a été recrutée par la communauté de communes pour occuper le poste de secrétaire de l'Ecole Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles. Elle consacrera également 10h par semaine à la communication de la communauté de communes.

Née dans la Manche, cette jeune mère de famille habite depuis 2021 les Alpes Mancelles, dont son mari est originaire. Titulaire d'un BTS "Assistant de manager", elle a déjà occupé une intéressante diversité de fonctions dans les métiers du secrétariat, de l'assistantat de direction, de la comptabilité... « J'aime apprendre. C'est pourquoi j'ai apprécié ces multiples expériences qui m'ont permis de

progresser », confie Florence Levoyer.

« Ce nouvel emploi me donne encore l'occasion d'approfondir mes connaissances, de renforcer mes compétences en comptabilité, ainsi que dans le domaine du graphisme, souligne la secrétaire qui apprécie de travailler à Fresnay-sur-Sarthe, à proximité de son domicile. Mes journées sont bien occupées et il faut savoir être réactif, notamment pour venir en soutien aux enseignants et répondre aux demandes des élèves ou de leurs parents. Il y a toujours plein de tâches diversifiées à accomplir et, chaque jour, je suis en contact avec de nombreux interlocuteurs. C'est un rythme et un environnement qui me correspondent très bien. »

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE 2023-2024

366 élèves

dont 259 en musique,
87 en danse et 20 en théâtre

23 enseignants

BIENVENUE À

Jeanne Pommier, qui assure, depuis la rentrée de septembre, les cours de trombone à l'EMDT



Sur vos agendas

Vendredi 22 mars au Manoir de Bernay à Montreuil-le-Chétif

Concert voix avec les élèves de chant et le Chœur féminin

Samedi 23 mars dans les rues de Fresnay-sur-Sarthe et sous le chapiteau de Mimulus

Déambulation dans le cadre du carnaval organisé par le Centre social Escale

Dimanche 7 avril sous le chapiteau de Mimulus à Fresnay-sur-Sarthe

Concert de la Batterie Fanfare de la Police Nationale, avec l'Atelier des Lyres de Haute Sarthe et les élèves de l'EMDT

Samedi 11 mai à l'église de Fresnay-sur-Sarthe

Concert de la Chorale Ophélie et du Chœur de Bassum, avec le Comité de jumelage Fresnay-sur-Sarthe / Bassum

Vendredi 21 juin à Fresnay-sur-Sarthe, Beaumont-sur-Sarthe et Ancinnes,

Fête de la musique

Dimanche 23 juin à 10h à la salle Loisirs et culture de Beaumont-sur-Sarthe

Gala de danse de l'EMDT (avec l'association Petits pas cadencés)